



UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

www.cpie.fr

Les CPIE, artisans du changement environnemental

Organisées en réseau et fortes de leurs 10 000 adhérents et 900 salariés, les 80 associations labellisées «Centres permanents d'initiatives pour l'environnement» agissent pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs actions et leurs comportements, en faveur d'un développement durable.

Chaque CPIE agit sur un territoire cohérent d'intervention, dont il connaît les enjeux environnementaux et socio-économiques.

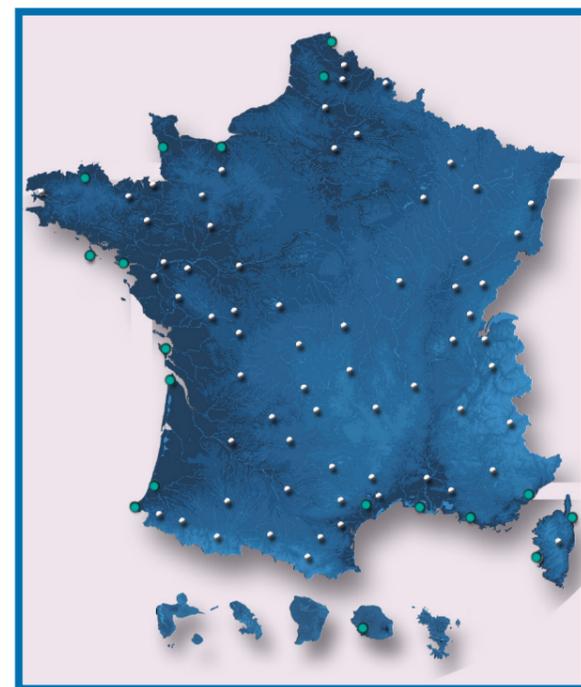
Les CPIE partagent les mêmes valeurs : humanisme, promotion de la citoyenneté et respect de la démarche scientifique.

Tous les CPIE ont deux grandes missions en faveur du développement durable des territoires :

- être force de proposition et accompagner les organisations pour concevoir et mettre en œuvre leurs projets ;
- réaliser des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous les publics.

Le label CPIE, attribué pour 10 ans renouvelables, est un gage de qualité des actions et de l'engagement des CPIE.

Vingt CPIE et un réseau national au service des territoires littoraux



- Flandre maritime
- Val d'Audrie
- Vallée de Somme
- Vallée de l'Orne
- Cotentin
- Pays de Morlaix-Trégor
- Belle-Ile-en-Mer
- Loire Océane
- Marennes-Oléron
- Médoc
- Seignanx et Adour
- Littoral Basque
- Bassin de Thau
- Rhône Pays d'Arles
- Côte Provencale
- Iles de Lérins Pays d'Azur
- Bastia-Golo-Méditerranée
- Corte-Centre Corse
- Ajaccio
- Mascarin



L'Union nationale des CPIE est reconnue d'utilité publique et agréée Association éducative complémentaire de l'enseignement public, Jeunesse et Éducation populaire, Association de Protection de l'Environnement, Entreprise solidaire.

L'Union nationale des CPIE agit avec :

le Ministère de l'Éducation nationale, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation; le Ministère de la Transition écologique et solidaire; le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation; le Ministère de la Cohésion des territoires; le Ministère des Sports; l'ADEME; les Agences de l'eau; les collectivités territoriales; la Caisse des Dépôts; la Fondation pour la Nature et l'Homme pour le Collectif national Sciences Participatives-Biodiversité; la Fédération des Parcs naturels régionaux de France...

Conception : Union nationale des CPIE / CPIE Vallée de l'Orne - Juin 2018
Crédit photos : CPIE Vallée de l'Orne, Marennes-Oléron, Côte Provencale, Iles de Lérins Pays d'Azur, Littoral Basque, Seignanx Adour, Flandre Maritime, A.Lamoureux, Y.Geffroy, SoGladiis, Jopa Elieul.



UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

Vers nos littoraux de demain



Une vision des enjeux du littoral : entre changements climatiques, développements démographique et urbain, engagement responsable, pratiques soutenables et solidarité amont-aval

Au regard des changements profonds à venir sur le littoral, les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) s'impliquent sur le terrain (observatoires, sensibilisation, accompagnement de collectivités publiques...). Il est nécessaire d'expérimenter de nouvelles approches sur des espaces qui ignorent les frontières et qui posent de nombreux défis à relever, notamment juridiques avec l'évolution du Domaine Public Maritime.

Les CPIE, dotés d'une solide expérience en matière d'accompagnement des collectivités (Agenda 21, filières, éducation...), sont d'ores et déjà engagés auprès des usagers et habitants pour faire émerger de nouveaux modes de réflexion, de consommation et d'usages récréatifs.

Face à une attractivité touristique à accompagner tout en préservant le patrimoine littoral et maritime, les CPIE souhaitent favoriser l'engagement citoyen et proposer la compétence de leur réseau.

Votre contact :



Les 6 bonnes raisons de faire appel aux CPIE

Les CPIE, artisans du changement environnemental

Les 6 bonnes raisons de faire appel aux CPIE

Des méthodes d'animation permettant une évolution des pratiques



- ▶ Des **approches variées**, mobilisant connaissances, mises en relation d'observations factuelles, débats, expositions,...
- ▶ Une volonté de **placer les publics acteurs de la découverte**, pour favoriser leurs capacités de choix et de compréhension de la complexité.
- ▶ Une capacité à **développer le « faire »** pour permettre aux utilisateurs de prendre des initiatives et d'agir.
- ▶ Une **diversité de thématiques** développées depuis de nombreuses années et ancrées dans l'histoire des territoires (érosion du trait de côte, biodiversité, macro-déchets, pêche de loisir, tourisme...).

Un exemple de projet ?

Le CPIE Côte Provençale organise des « EducTours » sur différentes thématiques à destination des élus des collectivités du littoral de la Région PACA, pour les amener à imaginer conjointement des solutions durables avec les professionnels.

Un lien fort avec la Recherche et les politiques publiques

- ▶ Des **conventions avec des organismes nationaux (MNHN, INRA...)** et des **partenariats universitaires** pour apporter une connaissance au service de l'adaptation.
- ▶ La mise en oeuvre d'expertises, de programmes de **sciences participatives**, l'animation d'**Observatoires Locaux de la Biodiversité** et de **Points Info biodiversité** sur les territoires, afin de contribuer à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.
- ▶ Une action constituant souvent un élément de **réponse active aux politiques publiques déployées sur le littoral** (Directive Cadre sur le Milieu Marin, Aires Marines protégées,...)



Un exemple de projet ?

Le CPIE Vallée de l'Orne et le CPIE du Cotentin animent, au travers de l'Union régionale des CPIE de Normandie, un Point Info Biodiversité qui rassemble, traite et met à disposition des décideurs et acteurs locaux des ressources utiles sur la biodiversité de leur territoire.

Une perception accrue du besoin de solidarité amont-aval



- ▶ Un **ancrage territorial** qui permet une connaissance fine du territoire, des interventions adaptées à chaque public, à chaque lieu, à chaque contexte.
- ▶ Des **valeurs** et cultures de réseau qui permettent de dépasser les frontières administratives et de mettre en oeuvre des projets de **solidarité** entre bassins versants et zones littorales.
- ▶ La capacité à **accompagner les changements auprès des acteurs du tourisme, des collectivités, des entreprises** dans l'optique de mieux préserver ces territoires littoraux très attractifs.

Un exemple de projet ?

Le CPIE Seignanx-Adour et le CPIE Belle-Ile-en-Mer agissent pour une réduction de l'impact de l'activité touristique sur le patrimoine naturel de leur territoire littoral en fédérant les acteurs du secteur autour d'une démarche de tourisme durable.

Une volonté d'impliquer les habitants et usagers du territoire



- ▶ Une capacité à développer le « faire » par **une communication engageante** pour permettre aux **utilisateurs de prendre des initiatives et d'agir**.
- ▶ Des professionnels et bénévoles qui vont au-devant des publics pour **informer et amener à expérimenter** les lieux afin que chacun puisse agir en pleine connaissance face aux menaces qui pèsent sur le littoral.
- ▶ Un engagement fort du réseau des CPIE sur les **sciences participatives citoyennes liées à la biodiversité**, conduites localement et associant habitants, écoles, scientifiques, entreprises,...

Un exemple de projet ?

Le CPIE Marennes-Oléron et le CPIE Pays de Morlaix-Trégor sont investis depuis des années dans une dynamique nationale en faveur d'une pêche à pied de loisir durable et responsable.

Une capacité à gérer les projets en réseaux, du local au national

- ▶ Des modes de gouvernance et des pratiques de concertation adaptés à la **co-construction de projets** en partenariat étroit avec les différents acteurs du territoire (objectifs, contenus, financements, mise en oeuvre et évaluations).
- ▶ Un accompagnement des acteurs sur la durée complète du projet, dans une **logique du « faire ensemble »**.
- ▶ Des démarches participatives qui **impliquent les acteurs du territoire** : collectivités et institutions, offices de tourisme, sports nautiques, gestionnaires,...
- ▶ Un accompagnement à la déclinaison, sur le terrain, des politiques publiques engagées pour la préservation du littoral au travers de **démarches ouvertes et désintéressées**.

Un exemple de projet ?

Des campagnes de sensibilisation à l'environnement des plaisanciers, fédérant divers acteurs du nautisme et de la mer, sont organisées par les CPIE Iles de Lérins Pays d'Azur, Bastia Golo Méditerranée et Bassin de Thau en Méditerranée, l'Union Régionale des CPIE d'Aquitaine et le CPIE Loire Océane sur la Côte atlantique, les CPIE Val d'Authie et Flandre Maritime sur le littoral des Hauts de France.

Une volonté d'ouvrir les frontières et de favoriser la prise d'initiative

- ▶ Le **transfert, le déploiement d'actions** expérimentées et évaluées depuis de nombreuses années, au travers du réseau CPIE et en associant des partenaires acteurs.
- ▶ Une ambition de produire du résultat se traduisant par des **partenariats d'envergure nationale voire internationale**.
- ▶ Le souhait de **susciter l'envie, solliciter l'imaginaire** pour inventer le littoral de demain.



Un exemple de projet ?

Le CPIE Littoral Basque s'associe à des partenaires basques espagnols dans le cadre du projet européen Interreg Poctefa Txinbadia +, qui vise à concilier préservation et valorisation publique des espaces naturels transfrontaliers de la baie de Txingudi, de l'estuaire de la Bidassoa et de la Corniche basque.